

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44**

**EFFECTIF LEGAL : 44**  
-----

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 02.10.2025  
Convocation faite  
Le 23.09.2025**

**Délibération  
N°2025-09-193**

**Office de Tourisme  
Communautaire (OTC) :  
Prolongation de la  
Convention d'Objectifs au  
31 décembre 2026**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 29 septembre 2025**  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Patrice PRINCE, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

**Absents excusés :** M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M<sup>me</sup> Sandrine BOURGEOIS), M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M<sup>me</sup> Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M<sup>me</sup> Brigitte DUMON), M<sup>me</sup> Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M<sup>me</sup> Angéline COURTOIS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu la délibération n° 2021-09-187 du 14 septembre 2021, nous avons approuvé la convention d'objectifs avec l'OTC, pour la période 2021-2024.

Considérant la validation, par le Conseil de Communauté, du lancement et du phasage d'une étude marketing territoriale,

Vu la délibération n°2024-12-245 du 17 décembre 2024 approuvant un avenant n°3 prolongeant la convention d'objectifs 2021-2024 afin de pouvoir intégrer les éléments de l'étude marketing territoriale, étude validée par le Conseil de Communauté et la Commission Tourisme du 13 septembre 2024,

Considérant la survenant de deux éléments supplémentaires justifiant une nouvelle prolongation à savoir :

- Un changement de direction, l'actuel directeur de l'OTC ayant sollicité une rupture conventionnelle de son contrat
- Le renouvellement du mandat : Dans la perspective des prochaines élections communautaires, il paraît opportun de laisser au futur Conseil le soin de définir les orientations stratégiques en matière de tourisme.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** la prolongation de la convention d'objectifs 2021-2024 jusqu'au 31 décembre 2026, dans ses termes initiaux, mise à jour de la formule de révision comprise,

\* **donne délégation** au Président pour signer ledit avenant.

M. Bernard DEFORGE, Président de l'OTC, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

